

PROCÈS-VERBAL

(Traduction)

Le JEUDI 14 mars 1968

(17)

Le Comité permanent des affaires extérieures se réunit aujourd'hui, à 9 h. 45 du matin, sous la présidence de M. Nesbitt, vice-président.

Présents: MM. Allmand, Brewin, Forrestall, Groos, Hymmen, Lambert, Laprise, Lind, Macquarrie, Nesbitt, Pelletier, Pilon, Thompson et Walker (14).

Aussi présents: MM. Herridge et MacDonald (*Prince*).

Également présent: M. E. H. Johnson, secrétaire des missions d'outre-mer de l'Église presbytérienne du Canada, de Don Mills (Ontario).

Le Comité reprend l'examen du rapport annuel du ministère des Affaires extérieures (1966).

Le vice-président fait part d'une réunion du sous-comité du programme et de la procédure, tenue le 14 février 1968, et de l'invitation faite à M. E. H. Johnson de comparaître devant le Comité pour y exprimer son opinion sur le Nigéria.

Sur la motion de M. Walker, appuyé par M. Thompson,

Il est *décidé*,—Que des frais de séjour et de voyage raisonnables soient payés à M. E. H. Johnson, qui a été invité à comparaître devant le Comité.

Une fois que des notes biographiques concernant le témoin eurent été distribuées aux membres du Comité, le vice-président invite M. Johnson à prendre la parole.

M. Johnson donne ses impressions sur le conflit qui existe au Nigéria. Il parle en particulier de son séjour au Biafra et à Lagos, capitale du gouvernement fédéral.

L'interrogatoire du témoin se poursuit pendant le reste de la séance.

Le vice-président remercie M. Johnson d'avoir bien voulu se présenter devant le Comité.

A midi vingt-cinq minutes, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le secrétaire du Comité,
Fernand Despatie.